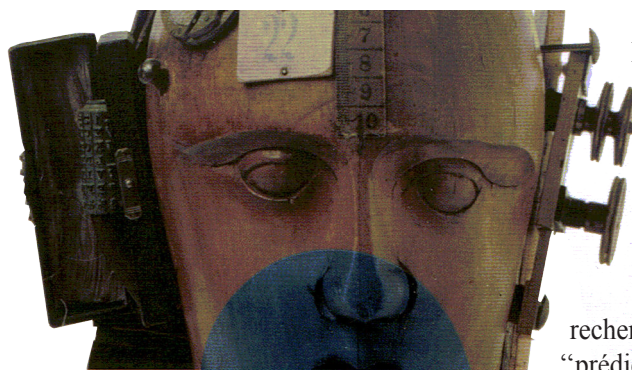




Globalisation, mutation numérique, montée de l'individualisme...

VERS QUELLES POLITIQUES CULTURELLES TERRITORIALES ?



**Séminaire du
18 octobre 2011
autour de l'étude
Culture et médias
2030 du ministère de la
Culture, Département des
études, de la prospective et
des statistiques**

Entretiens avec

Florian Salazar-Martin
(Martigues)

Catherine Bailhache (Guérande)

Pascale Bonniel-Chalier
(Communauté d'agglomération
du Grand Lyon)

Karine Gloanec Maurin
(Conseil régional du Centre)

Déborah Münzer
(Nogent-sur-Marne)

Point de vue

Vincent Rouillon (FNCC)

Dans l'étude *Culture et Médias 2030*, le Département des études, de la prospective et des statistiques (DEPS) du ministère de la Culture s'est associé au groupe de chercheurs indépendants Les Futuribles pour envisager les mutations possibles et nécessaires des politiques culturelles nationales. Cette recherche prospective "exploratoire" (et non "prédictive" – il ne s'agit pas de deviner l'avenir) donne lieu à quatre scénarios imaginaires, construits avec des données réelles. Chacun d'eux prend en compte les trois grandes mutations sociétales préalablement identifiées par les chercheurs : la globalisation (affaiblissement des horizons nationaux), la mutation numérique (montée en puissance des oligarchies culturelles industrielles et bouleversement des pratiques d'usage et de création des biens culturels) et le changement des rapports entre l'individu et le groupe (double tendance au renforcement de l'individualisme, à la fois singulier et communautaire).

Quel que soit le scénario envisagé, l'idée est de fournir au ministère de la Culture des représentations claires de tendances déjà à l'œuvre mais qui seront confirmées, et sans doute amplifiées, au cours des deux prochaines décennies. Pour autant, penser les politiques culturelles nationales ne fait pas sens sans prendre en compte le rôle, majeur, des collectivités territoriales puisque celles-ci, sauf exceptions, sont toujours parties prenantes, voire partenaires, des choix du ministère et des structures sur lesquels il s'appuie pour les concrétiser.

En organisant, le 18 octobre 2011 à Lyon, un séminaire à partir de cette étude en partenariat avec la FNCC et en invitant de nombreux élus à la culture à intervenir, le DEPS se propose, d'une part, de recueillir les manières dont les collectivités territoriales reçoivent son étude (et notamment de voir quelles perspectives et quels choix pourraient donner l'occasion d'un rapprochement entre le ministère et les collectivités) et, d'autre part, de nourrir ses propres réflexions de celles issues des territoires.

Donc un dialogue qui s'ouvre ici, en amont du séminaire, par des entretiens avec les élus de la FNCC intervenants.



Table-ronde I

Bien-être singulier ou collectif. Les politiques culturelles ont traditionnellement appréhendé leurs finalités comme une contribution au partage social, à la cohésion du groupe, voire de la Nation. Or, l'une des trois grandes mutations, identifiées par le DEPS à laquelle les politiques culturelles de l'avenir devront s'adapter consiste en la modification des rapports entre l'individu et le groupe. Avec, pour perspective globale, un renforcement du souci du bonheur individuel par rapport au plaisir collectif. Un renversement qui s'applique également aux groupes, avec un accroissement des recherches identitaires au détriment de l'appartenance nationale.

Table-ronde II

Mutations des espaces de l'art et de la culture, vers de nouvelles politiques territoriales. Les profondes mutations de la création et de la réception des arts et de la culture sous l'effet conjugué de la révolution numérique et de la globalisation sont nombreuses : prééminence du divertissement culturel industriel, création numérique, croisements de expressions artistiques, autoproduction, création collective, affaiblissement des autorités traditionnelles de légitimation, naissance d'une nouvelle figure de l'amateur-créateur, engouement pour les pratiques festives, dynamisme des arts de l'espace public (arts du cirque, arts de la rue, danses urbaines...) et des expressions artistiques dites "émergentes" (musiques actuelles, vidéo...), etc.

L'ensemble de ces transformations fragilise le socle des arts "légitimes" et déstabilise les structures culturelles traditionnelles. Parallèlement, ces transformations créent des solidarités et des équilibres économiques nouveaux, informels et mouvants, promoteurs de diversité.

Comment prendre en compte, à l'échelle territoriale, ces "mutations des espaces de l'art et de la culture" ?



Florian Salazar-Martin

maire-adjoint à la culture de Martigues

Le socle des "grandes œuvres de l'humanité" sur lequel Malraux a fondé l'idéal de la démocratisation culturelle n'existe plus dans l'évidence de sa légitimité exemplaire et universelle. A la place, ou à ses côtés, s'impose un foisonnement dont certains craignent qu'il n'abonde un relativisme ne permettant plus de partage collectif...

Le socle n'existerait plus... Et pourtant la question de la démocratisation n'a jamais été aussi fondamentale : faire en sorte que chacun puisse s'approprier toutes les formes de la culture et des arts. Peut-être faut-il en effet envisager les choses autrement que sous l'angle de l'accès du plus grand nombre aux grandes œuvres – une vision un peu descendante, des sachants vers les ignorants. A mon sens, la problématique la plus sensible est celle du *dialogue*. Le dialogue suppose la démocratie, et le dialogue culturel appelle la démocratisation, même si son objet n'est plus un ensemble bien identifié de valeurs universelles. Le dialogue sensible, c'est le partage des regards qui vont mourir sur la toile, de l'écoute multiple des vibrations qui va s'échouer sur cette musique que l'on entend ensemble.

Faut-il démocratiser la capacité du regard (non les œuvres) ? Y aurait-il donc des gens qui sauraient regarder et d'autres qui doivent encore apprendre ? Qui a la légitimité pour décider de cela ?

Oui, peut-être démocratiser le regard, l'expérimentation de son inventivité. Mais aussi démocratiser les mots, la capacité à prendre la parole. Evidemment ainsi approché, le projet de la démocratisation apparaît beaucoup plus complexe que ne l'avait envisagé à l'origine le ministère de la Culture. Le socle... C'était l'idée de la valise ultime qu'on emmènerait avec soi s'il fallait vivre sur une île déserte, pleine du savoir artistique universel... Faudra-t-il désormais vivre sans bagage ? Y a-t-il encore un socle ? Nous en avons besoin d'un aujourd'hui plus encore qu'hier. Besoin de repères. Faut-il alors troquer ce socle contre un autre ?

Essayons autrement. Un socle, c'est solide, fixe. Un point de départ, une assise. Or, à mon sens, ce qu'il importe de partager relève d'une démarche, d'un questionnement, d'un processus de curiosité. Tel est le grand changement que nous, les politiques, devons assumer : contribuer à ce que se développent les différents points de vue artistiques et culturels sur le monde, à ce que chacun puisse être dans une perpétuelle mobilité de la perception du réel, l'inventer sans cesse, y être actif, plein, autonome.

Les artistes – ces collectifs qui nous interpellent, qui nous disent : regardez encore ceci, encore cela, que l'on n'imaginait pas ! – nous montrent ce chemin. La permanence artistique n'est pas celle d'un trésor indubitable mais la possibilité de la constante recomposition des images. Malgré la brutalité de quelques modèles dominants, le foisonnement demeure. Il est là, passionnant. La culture est plus que jamais présente autour de nous, même si une part en est détournée à des fins marchandes.

« *Je me nourris autant d'une Suite de Bach que d'un morceau du musicien malien Toumani Diabaté* », dit Guy Dumélie, vice-président d'honneur de la FNCC. Que faut-il thésauriser dans la valise absolue ? Question dépassée. Celle d'actualité, celle de notre civilisation d'aujourd'hui, est la question de la mise en mouvement de la sensibilité. Le socle perdu avait ignoré les musiques actuelles (elles sont toujours les parents pauvres des financements publics), les artistes indépendants. Et on organise toujours des salons officiels, comme au 19^e siècle. Il y a une difficulté à entrer dans une approche ouverte, dynamique. Or il faut prendre en compte l'immense développement du regard esthétique, des témoignages sensibles, des œuvres.

Quel est l'objectif ? C'est l'épanouissement, l'émancipation. De chacun, de tous ? On a beaucoup discuté... Il faut dépasser le paternalisme, apprendre toutes les formes nouvelles de la vitalité artistique et créative. Ce n'est pas

le regard qu'il faudrait enseigner, pas la capacité de voir mais celle de donner à voir. Il ne s'agit de proposer une sorte de magasin riche de 100 000 ou 200 000 articles, comme le font ces sites qui se targuent de leur abondance illimitée. L'idée n'est pas de construire la plus grande offre possible de biens culturels. Non pas saturer de contenus ni démocratiser le regard mais agir, politiquement, de telle manière que chacun ait la possibilité de confronter son regard à des choses très diverses, sans exclusive, d'être toujours en éveil pour se construire au plus près de sa liberté, dans sa démarche propre. C'est le cadre de la curiosité et de l'épanouissement qu'il faut construire, sans cesse.

En interrogeant une dizaine d'intellectuels à l'occasion du 50^e anniversaire de la FNCC, est apparue l'idée que le rôle du politique n'est plus de décider des valeurs du partage sensible mais de réguler les conditions démocratiques de la confrontation des valeurs...

C'est là une pensée juste. Longtemps les acteurs publics ont eu une attitude presque morale, décidant pour les autres de ce qui avait de la valeur. Les beaux-arts. Mais la valeur est partout dans la vie. Partout. C'est en effet le principe de la confrontation démocratique, dynamique, permettant le débat au lieu de l'éteindre par l'imposition d'en haut de ce qui serait "légitime", qu'il faut promouvoir. Susciter la dispute, accompagner la confrontation, épauler tout ce qui porte au développement de l'esprit critique, plein d'autonomie et d'exigence.

C'est là une approche attentive à la personne pleine, non comme unité d'un nombre, d'un public, qu'il faudrait édifier...

Il faudrait imaginer un "droit opposable" en matière de culture. Permettre de déposer plainte vis-à-vis de la puissance publique en disant : vous ne m'avez pas permis de connaître telle ou telle expression de la sensibilité artistique à laquelle j'ai pourtant droit. Qu'est-ce que cela



donnerait ? Imaginez la revendication : le politique ne m'a pas permis de voir telle ou telle œuvre... C'est intéressant, non ? Que donne-t-on réellement à voir ? Un grand charivari ! Nous avons d'urgence besoin de considérer notre rôle politique différemment. Les femmes, les hommes ont-ils le droit de choisir leur parcours ? Qui, dans notre société, est réellement à même de le faire ? Il ne s'agit pas là d'individualisme mais d'*individualité*. Et l'*individualité* se construit dans le collectif.

Le DEPS aborde la question de l'individu négativement, comme la menace que constituerait la montée en puissance de l'individualisme et de son pendant collectif qu'est le communautarisme...

On oppose faussement individu et collectif. Il faut tourner le dos (c'est certes là un point de vue qu'on dira de gauche) à cette fausse opposition. La capacité de participer à un groupe suppose la réussite de la construction de son individualité. Inversement, être un individu, c'est faire partie d'un groupe. Bien sûr, c'est là un projet bien ambitieux, totalement contraire aux penchants de nos sociétés actuelles, qui fonctionnent fondamentalement à l'envers de cette articulation entre l'individu et ses communautés d'appartenance et prônent un individualisme où chacun s'enferme, ne créant aucun collectif mais simplement de la masse, du bloc d'individus commercialement apparentables. Oui, il faut inventer, inventer encore...

Ne faudrait-il pas reconnaître la valeur "plénière" (selon le joli terme juridique par lequel Gérard Genette qualifie l'émotion esthétique quelle qu'elle soit) de l'inventivité de chacun, des initiatives artistiques ou culturelles non professionnelles, associatives ou en amateur ?

Nous sommes dans une situation qui ne peut plus perdurer. On s'est infiniment battus, depuis la Révolution, pour que le peuple soit constructeur, intelligent, maître de sa destinée. C'était pour promouvoir la maîtrise citoyenne de chacun, indispensable en démocratie, mais aussi pour la qualité du travail, pour la capacité de bien faire les choses. Et aussi, par là même, pour singulariser la Nation, que par ses qualités propres elle puisse être prospère. Voilà l'idéal

de l'instruction publique, un idéal d'élévation de tous. Oui, c'était assez beau.

Aujourd'hui, les moyens de l'éducation, de la rencontre des arts sont énormes par rapport à ce qu'ils étaient alors et même dans les années 50. Les participants à la vitalité culturelle, artistique comme scientifique, sont infiniment plus nombreux. On a multiplié par cinq le nombre des ingénieurs. Multiplié aussi les artistes. Le cadre doit donc changer. S'ouvrir. Et en effet de manière à mieux reconnaître l'autonomie de la vie sensible, esthétique, de tout un chacun. Il faut se mettre à l'heure de la prolifération inventive de nos sociétés.

Regardez la résurgence de l'attrait pour les idéaux de l'éducation populaire, le surgissement, grâce en particulier aux outils informatiques, d'une nouvelle figure de l'amateur au sens dense du terme... Tout se passe comme si on ne voulait pas voir cela. Il faut d'autres codes d'intervention. Sur un territoire, par exemple, on travaille directement en lien avec les habitants. En particulier en milieu rural, où l'absence de structuration exige d'œuvrer à la force du poignet (c'est un peu plus complexe dans les villes)... Quels enseignements en tirer ? Il nous faut créer de nouvelles formes de gouvernance dans lesquelles le politique associe véritablement à la fois les artistes, les associations et les personnes. Ce n'est pas simple. Mais c'est indispensable. Et les forces ne manquent pas. Il se fait des choses étonnantes sur les territoires !

Donc, les collectivités, avec le ministère de la Culture, doivent se rendre à même, ensemble, d'impulser, d'accompagner ce nouvel essor qui lie sans les opposer les acteurs professionnels de la culture et des arts et les autres. Nous devons partager, porter, emporter, avec l'Etat, une même vision sur la nécessité de cette nouvelle gouvernance, une gouvernance dont la responsabilité est accrue par le fait même du choix démocratique où chacun compte et qui ne peut se construire que par l'apport de tous.

Cette gouvernance fondée sur la reconnaissance de l'apport d'inventivité de chacun ne risque-t-elle pas de se heurter au corporatisme des milieux professionnels des arts et de la culture ?

Nous sommes dans une période de profonds bouleversements. Le DEPS traduit cela par trois mots : globalisation, numérique, individualisme. Ce sont des faits, sans doute. Mais aussi des slogans, car chacun les entend à sa manière. En bien ou en mal... Peut-être cette approche est-elle incomplète. Il faut que nous travaillions à comprendre réellement ce qui se produit. Il ne s'agit pas seulement d'identifier des mutations qui entrent en conflit avec les habitudes prises. On constate la puissance des réflexes corporatistes partout. Dans les milieux artistiques comme dans l'entreprise ou, pire encore, dans le politique, car, même si l'idée républicaine est respectée, il y a beaucoup à dire sur la représentation nationale... On est bien loin du forum permanent.

Les changements que nous vivons doivent se traduire, s'affirmer politiquement. En tant que politiques, il faut les assumer et manifester notre volonté de prendre en compte ces transformations dans le sens de la co-construction avec l'ensemble des acteurs publics. Nous devons être dans la conviction, que ce à quoi nous contribuons est quelque chose qui vit, qui se construit. Les professionnels réclament des Etats généraux de la culture... Ils ont raison. Il faut discuter, voir les problèmes, entendre les propositions des uns et des autres. On manque cruellement de moments de réflexion commune, de lieux de concertation. D'où l'intérêt de ce séminaire co-organisé par le DEPS et la FNCC. Il faudrait démultiplier de telles initiatives.

L'étude "Culture et médias 2030" n'est-elle pas trop sociologique, trop économique aussi, comme s'il fallait faire avec ce qui est au lieu d'inventer ce qui pourrait être ? Une approche autre, philosophique par exemple (dans la mesure où la philosophie, comme le politique, parle de ce qui doit être et non seulement de ce qui existe), ne serait-elle pas nécessaire ?

Le compositeur Nicolas Frize travaille sur le travail. Non sur ce qu'il est (notamment sa difficulté, les souffrances qu'il entraîne ou les joies qu'il provoque), mais sur ce qu'il recèle de richesse de savoir sensible, de savoir entendre en particulier, en somme, d'art. Ce n'est

« On oppose faussement individu et collectif. Il faut tourner le dos à cette fausse opposition. La capacité de participer à un groupe suppose la réussite de la construction de son individualité. Et inversement. »

pas de la sociologie même si cela y ressemble par les méthodes : entretiens, accumulation de données... C'est un apport considérable parce qu'ouvert au possible. L'approche du ministère s'avère autre.

Nicolas Frize est un indépendant solitaire, entouré d'un petit groupe de convaincus, de militants. Le ministère, lui, est une grande maison. Oui, c'est vrai, le DEPS identifie trois mutations qu'il envisage comme autant de problèmes à régler. La société nous impose ces conditions nouvelles... Comment y répondre ? D'où les quatre hypothèses du DEPS. Mais ces données sont-elles les bonnes, les seules ? Est-ce vraiment à partir d'elles qu'il faut construire ? Ne nous enferment-elles pas par avance ? Sans doute une démarche plus philosophique, qui certes intègre le réel mais ne s'y enferme pas, est-elle nécessaire. Une démarche moins passive, car, en un sens, les scénarios proposés réintègrent les catégories politiques qui ne fonctionnent que dans un seul sens, celui de l'ajustement : comment gérer ce qui est et non pas comment inaugurer ce qui pourrait être. Ce qui est le sens même de l'exercice de la responsabilité politique.

Ainsi entravé dans cette logique de l'ajustement au réel, que renforce le primat économique opérant dans l'étude du DEPS, on a du mal à s'émanciper. Mais cela, c'est notre problème. Le ministère, lui, a fait là son travail. Il a produit là une étude remarquablement riche dont nous devons nous saisir sans nous y perdre. Malheureusement en sommes-nous capables... ? C'est toujours ainsi. On nous dit : voilà la réalité. Et on se demande comment la gérer au lieu de se rappeler qu'il nous revient en partie, aux côtés des artistes et de toutes les forces créatives de notre société, de l'inventer, de la façonner. ■



Catherine Bailhache *maire-adjointe à la culture de Guérande*

Le socle de valeurs communes s'effrite au bénéfice d'un foisonnement sans hiérarchie. Comment alors concevoir la démocratisation culturelle ?

Dans les villes, le rôle des programmeurs et des services culturels consiste à renouer les fils de tout ce foisonnement. On ne peut simplement, comme dans les grandes villes, proposer une saison culturelle et attendre le public. Il faut travailler en amont, avec les écoles, les professeurs, les membres du conseil municipal jeune, les services sociaux et leur faire des propositions afin qu'ils s'en saisissent, tout en incluant des offres exigeantes. Pour une part du moins, la saison doit être co-construite, qu'il y ait déjà un lien avec l'offre avant même qu'elle soit présentée. C'est ainsi qu'on peut reformer un socle commun au milieu de la disparité. Si on n'interroge pas les gens, si on ne tente pas de les intéresser, on perdra la dimension sociale de la culture. Le zapping se généralisera, ce qui bénéficie au plus facile. Sans ce travail de concertation et de proposition, plus personne ne s'intéressera aux grandes œuvres, aux grandes questions – ce qui me ferait peur... C'est, par exemple, l'une des fonctions des "cafés-philo" que nous soutenons ici, à Guérande.

Par ailleurs, bon nombre de nos concitoyens souffrent d'un grand isolement. Ce socle culturel disloqué dont vous parlez peut entraver la grande capacité de création de lien social, de barrage contre la solitude, que possède la culture. C'est une question d'irrigation : n'oublier personne. Bien entendu, il n'est pas en notre pouvoir de reconstituer ce socle. Juste, avec l'aide de l'école, des acteurs culturels, retisser une trame. Sans compter que la culture intéresse toujours davantage si on s'y est un peu impliqué.

Vous êtes très sensible à la solitude...

Oui. Un exemple : le Conseil Général de Loire-Atlantique a réalisé un film sur l'importance de la culture pour les personnes en situation de handicap. Cela a profondément changé la vie de ces personnes, grâce à des sorties régulières, des

rendez-vous. Voir un film à plusieurs est bien plus joyeux que de le regarder seul chez soi.

Les territoires doivent-ils développer leur spécificité ou veiller à l'ouverture et à la circulation ?

Le local et l'ouverture ? On tricote un peu les deux, avec des musiques traditionnelles et de la création musicale contemporaine, du théâtre en amateur (le théâtre municipal leur ouvre trois soirées) et du théâtre professionnel. Mais la culture doit rester avant tout un "chemin vers l'art", comme le disait le directeur du 104 à son ouverture. Non sur la seule communauté. Nous n'avons pas le droit de ne pas offrir à nos concitoyens la possibilité de la rencontre avec les grandes œuvres. Cette conviction n'est d'ailleurs pas sans me valoir de fréquentes critiques – on me dit qu'il faut aller davantage vers le divertissement... Je n'ai rien contre, mais pas tout le temps. Il y a d'autres choses à présenter. Et si l'école a des difficultés à faire partager un socle de "hautes" valeurs culturelles, nous, collectivités territoriales, sommes chargées par le ministère de leur ouvrir nos portes. Nous ne devons surtout pas lâcher... Sinon, qui ira au théâtre à part les connaisseurs ? L'important est de préparer cela en amont par des médiations.

Le DEPS évoque une quatrième phase de la décentralisation, qui serait la "territorialisation"...

Pour moi, la territorialisation coïncide avec la médiation. Mais il faut préciser ce terme. Il ne s'agit de faire les professeurs, simplement de proposer des chemins. Après, l'art a besoin de liberté. C'est dans cet esprit que nous cherchons à trouver des thèmes en concertation avec les habitants. On aide sans imposer. Mais on propose aussi. Un équilibre à trouver.

Quant au type de collectivité le plus à même de le réaliser, cela dépend grandement des projets et sans doute toutes ont un rôle à jouer. Pour autant, on voit bien que les petites communes, privées de services culturels, ont des difficultés. D'où l'intérêt des intercommunalités. Quant à

« Toute culture naît du mélange, de la rencontre, des chocs. A l'inverse, c'est de l'isolement que meurent les civilisations. »

Octavio Paz

la région, c'est grand – surtout la région Bretagne et celle des Pays-de-la-Loire.

Chez nous, en Loire-Atlantique, il existe un Réseau d'information des programmateurs de Loire-Atlantique (RIPLA), donc au niveau départemental, géré par le Grand T de Nantes, un théâtre qui devait obtenir le label de “scène nationale”. Ce réseau organise de manière trimestrielle des rencontres permettant notamment à tous les élus à la culture du département d'échanger leurs points de vue et expériences, entre eux et avec les professionnels. C'est très intéressant, même si cela ne concerne que le théâtre. La Région pourrait avoir des initiatives du même ordre, sans doute différemment.

Comment traiter avec la nouvelle figure de l'amateur armé par le numérique ?

Quand on s'essaie à un art, c'est toujours difficile et, peu à peu, on comprend le talent des artistes. Et puis, à se concentrer sur le faire, on risque de perdre le plaisir de la lecture ou de l'écoute des grandes œuvres, voire même, comme j'ai pu le constater en interrogeant des collégiens, d'être capable d'un moment de concentration tel qu'il devient imaginable d'éteindre son portable pendant deux heures...

Mais en effet, il ne faut pas négliger les nouvelles formes de créativité. D'autant plus que j'ai le sentiment que l'art est en train de se couper de son public, en particulier la musique contemporaine ou les arts visuels. C'est souvent difficile, hermétique... Non pas qu'il ne faille aborder que des sujets “futiles”, au contraire, mais on peut le faire de manière moins austère, voire avec humour. De ce point de vue, le théâtre d'aujourd'hui est exemplaire. On y parle avec légèreté de choses graves. Cela le rapproche beaucoup du public.

Pour autant, il est normal que l'Etat soutienne la création, même la plus “ardue” et notre rôle de collectivité est de conduire les gens à la rencontre de ces artistes. Mais l'inverse est aussi

nécessaire : que l'Etat porte ces artistes vers la population, comme il l'a fait avec le Centre Pompidou de Metz. Il en faudrait sans doute d'autres, vers Poitiers ou dans le Sud...

Je voudrais aussi évoquer le rôle des médias (journaux, radios, télévisions). C'est aussi une médiation indispensable. Pour ma part, je crois que la culture est fondamentalement apolitique. Le but d'une politique culturelle est simplement que chacun puisse devenir l'homme, la femme qu'il a envie d'être. La télévision devrait porter une sorte de socle. Il y a bien sûr Arte, mais cela reste l'apanage de ceux déjà éduqués. Je crois qu'il serait nécessaire de lancer une réflexion sur culture et médias. Il y a bien les perspectives des télévisions régionales, mais je ne connais pas leur carnet de route. Et aussi le rôle des nouveaux médias et de l'outil numérique, pour le cinéma, par exemple. Car bien des créations cinématographiques fortes ne peuvent pas être vues chez nous...

E le monde associatif ?

Nous soutenons financièrement les associations, sans trop nous impliquer. Nous sommes à l'écoute, mais elles restent le moteur, et c'est mieux ainsi. Mais vous avez raison, il y a aujourd'hui du travail en amateur de très bonne qualité. Au théâtre surtout (le RIPLA a lancé une initiative en direction du théâtre en amateur qui permet aux comédiens d'aller se former à Nantes – le résultat est remarquable).

Oui, un changement d'angle d'approche serait sans doute important. Mais il faut garder du recul, ne pas perdre la main et aller toujours vers l'excellence. Il y a cependant une difficulté majeure : l'âge moyen des membres des associations est assez élevé. Or il ne faut pas oublier la jeunesse. Et là, nous devons réfléchir à la manière de participer à leur vie associative virtuelle. Nous devons apprendre cette jeunesse nouvelle. Je pense aussi à des adultes qui vivent des solitudes terribles. Il faut être attentif à tous les âges, n'oublier personne. ■



Pascale Bonniel-Chalier *conseillère communautaire du Grand Lyon*

Imaginée pour favoriser l'accès du plus grand nombre aux "grandes œuvres", quel peut être le sens de la démocratisation culturelle dans le cadre du foisonnement des expressions émergentes ?

En France, nous sommes très attachés à la notion de démocratisation culturelle, ce que je comprends. Mais force est de constater, d'une part, que ce principe semble avoir rencontré sa limite et, d'autre part, que notre société a profondément changé depuis le temps où il a été élaboré. Le fait de la diversité culturelle et du mélange des cultures qu'a entraîné la mondialisation des échanges en rend les coordonnées de base obsolètes. La démocratisation relève d'une optique très républicaine, avec une approche descendante – *top down*, comme disent les Américains. Elle n'est plus adaptée à la société actuelle, pas adaptée non plus à la décentralisation. Dès lors, l'interroger en elle-même n'a désormais que peu de pertinence, que ce soit positivement ou négativement, car la diversité multiculturelle a profondément bouleversé le périmètre des "grandes œuvres". Ce qui est très intéressant.

Pour autant, le principe de la démocratisation culturelle porte en lui-même une idée d'universalisme à laquelle il ne faut pas renoncer. Au contraire. Substituons-lui la notion de *droits culturels* telle que l'a explicitée Patrice Meyer-Bisch (l'un des principaux artisans de la Déclaration de Fribourg sur les droits culturels) et celle de *reconnaissance* des personnes que le philosophe Axel Honneth a développé notamment dans *La Société du mépris*. Avec ce triptyque – diversité culturelle, droits culturels et reconnaissance des personnes –, nous disposons d'un moyen, d'un outillage conceptuel, adapté pour penser la société contemporaine. Penser ainsi relève bien sûr d'un défi tant nous sommes imprégnés par l'idéal de la démocratisation culturelle. Mais cela est nécessaire. J'ai récemment revu une archive de l'INA de Pierre Bourdieu sur les musées, qu'il décrit

comme des "temples inaccessibles" à ceux privés du "capital culturel" nécessaire. La justesse actuelle du propos est frappante.

Ce changement de paradigme est redoutable. Il bouscule non seulement les politiques culturelles mais aussi les comportements des professionnels des arts installés dans la valeur absolue de la grande œuvre...

Sans aucun doute, une telle perspective déstabilise. Mais les choses sont déjà en mouvement, surtout peut-être au plan local. A Lyon, par exemple, le Conseil de développement a récemment organisé une rencontre sur le thème de la diversité culturelle et ethnique. Ethnique ! Ce terme était-il y a peu totalement banni. Ça progresse donc dans les esprits des responsables publics et des acteurs locaux, car c'est plus facile à l'échelle d'une ville qu'à celle de la nation. Il est vrai que, pour le moment, ce n'est pas tant dans le champ culturel que les choses bougent. A Lyon, les avancées se font toujours à partir de la mission "égalité des chances". Ou encore à partir des démarches de développement durable, qui intègrent la diversité culturelle. On progresse par là.

Vous avez fait remarquer que le renoncement au principe de la démocratisation met à mal l'idée d'universalisme. Le Printemps arabe et, plus récemment, les mouvements des Indignés ne contribuent-ils pas à faire émerger une autre idée de l'universalisme, d'ordre anthropologique plus que juridique, qui est moins contradictoire avec le fait de la diversité ?

Probablement. Pour ma part, je n'ai pas encore réfléchi à ce lien possible. Mais c'est vrai que cela aide à prendre conscience de la réalité de la mondialisation culturelle. La diversité ne peut se penser qu'à l'échelle planétaire. On ne peut s'avancer vers la reconnaissance des personnes et l'affirmation de leurs droits culturels sans que ces droits progressent ailleurs, partout. Il faut travailler à la solidarité internationale, à de justes rapports Nord/Sud. Vous avez raison, tout

ARTICLE 1 DE LA DÉCLARATION DE FRIBOURG “LES DROITS CULTURELS”

Les droits énoncés dans la présente Déclaration sont essentiels à la dignité humaine ; à ce titre, ils font partie intégrante des droits de l’homme et doivent être interprétés selon les principes d’universalité, d’indivisibilité et d’interdépendance. En conséquence :

le monde l’a dit : de voir que la démocratie est possible dans les pays arabes musulmans remet en cause bien des idées reçues. Après, il y a loin de ces mouvements mondiaux à leur traduction locale. Peut-être les institutions et les équipes culturelles avanceront-elles plus vite que les collectivités territoriales... Car celles-ci ne semblent pas réellement prêtes. J’ai récemment rédigé un rapport pour le Conseil de l’Europe sur la manière dont la diversité était prise en compte dans les politiques culturelles des villes. En France, la résistance apparaît patente.

Les territoires doivent-ils développer leur spécificité culturelle, que celle-ci soit d’ordres régionaliste, multiculturel, historique, social ou autre ? Ou, au contraire, veiller au premier chef à l’ouverture et à la circulation ?

On conçoit souvent l’identité de manière essentialiste, comme quelque chose de donné, de fixe. Or, l’identité, cela se construit, selon d’où on vient, là où on va habiter, au cours des déplacements que l’on fait dans sa vie. Il n’y a pas d’identité figée. C’est toujours du métissage, de l’émancipation, de la découverte. Sinon, d’ailleurs, c’est la catastrophe. Pour ce qui me concerne, mon identité mêle mes voyages européens, mes origines auvergnates et le Maghreb – le Maghreb lyonnais, plus précisément. La porosité est le drain de l’identité. Cela devrait s’enseigner tout petit, dès l’école. Le principal consiste à ne pas verser dans l’identitarisme. Mais, encore une fois, avoir conscience que les identités se métissent constamment. Ce qui concerne directement les échanges culturels.

Quelle nature de collectivité et donc de proximité – région, département, intercommunalité, commune – est la plus pertinente pour accompagner les mutations apportées par la diversité ? Quel sens donner à la notion de “territorialisation” des politiques culturelles ?

Je crois qu’on a insuffisamment (voire pas du tout) réfléchi sur la question des compétences des différentes natures de collectivités publi-

a. ces droits sont garantis sans discrimination fondée notamment sur la couleur, le sexe, l’âge, la langue, la religion, la conviction, l’ascendance, l’origine nationale ou ethnique, l’origine ou la condition sociale, la naissance ou toute autre situation à partir de laquelle la personne compose son identité culturelle ;

b. nul ne doit souffrir ou être discriminé en aucune façon du fait qu’il exerce, ou n’exerce pas, les droits énoncés dans la présente Déclaration ;

c. nul ne peut invoquer ces droits pour porter atteinte à un autre droit reconnu dans la Déclaration universelle ou dans les autres instruments relatifs aux droits de l’homme ;

d. l’exercice de ces droits ne peut subir d’autres limitations que celles prévues dans les instruments internationaux relatifs aux droits de l’homme ; aucune disposition de la présente Déclaration ne peut porter atteinte aux droits plus favorables accordés en vertu de la législation et de la pratique d’un Etat ou du droit international ;

e. la mise en oeuvre effective d’un droit de l’homme implique la prise en compte de son adéquation culturelle, dans le cadre des principes fondamentaux ci-dessus énumérés.

ques y compris l’Etat, ni dans les années 80 ni au moment de la loi de 2004. Il n’y a pas de vision claire des responsabilités culturelles propres à chaque échelon, de l’Europe au local. Un chantier donc à ouvrir.

Pour ma part, j’estime que la culture doit être une compétence obligatoire pour toutes les collectivités, mais de manière différenciée selon les sujets. Bien sûr, nous sommes là devant une exigence de réflexion assez sophistiquée. Mais quand une telle réflexion s’est concrétisée, cela a été un succès, par exemple pour l’inventaire, transféré aux Régions, ou pour la lecture publi-



que confiée aux Départements. La loi de 2004 a aussi délégué l'enseignement artistique supérieur aux Régions, une bonne idée malheureusement encore inaboutie pour les causes que l'on sait... A mon sens la Région (à condition qu'elle soit de taille suffisante, et il faudrait peut-être aller vers quelques regroupements) représente une échelle particulièrement pertinente. Elle pourrait même reprendre quelques responsabilités de soutien à l'action culturelle en milieu rural, pour l'heure plutôt réservée à la responsabilité des Conseils généraux.

Après, plus localement, des équilibres sont à trouver, à inventer, pour les responsabilités de proximité. Dans les grandes villes, par exemple, ce pourrait être les arrondissements (à Lyon, ils n'ont pas de budget propre), ailleurs les intercommunalités. Quant aux métropoles et pôles métropolitains, ne serait-il pas pertinent de leur confier les réseaux des bibliothèques, des musées, du tourisme culturel ?

Il apparaît difficile de revendiquer la reconnaissance des personnes et des droits culturels de chacun sans mieux prendre en compte les initiatives associatives, en amateur, individuelles ou encore se revendiquant de l'éducation populaire ? Ce qui suppose une véritable révolution par rapport à l'appui quasi unique au monde professionnel qui a jusqu'à présent été le cœur des politiques culturelles publiques.

Vous devancez ma pensée. Il faut redonner des encouragements et des capacités d'action au monde associatif, aux initiatives individuelles, à la capacité inventive de chacun, et inaugurer un modèle de politique culturelle plus appuyée sur la société civile de type anglo-saxon que nous connaissons très mal en France. Imaginons ce qu'est la culture dans nos vies, dans toutes ses dimensions, pour les personnes, pour les groupes... C'est difficile... D'autant que les gens ne pratiquent plus la culture comme ils le faisaient avant.

Nous, collectivités, devons inventer d'autres formes de soutiens, encourager la pratique, travailler sur l'information, sur les déplacements aussi, et ne plus seulement s'arrêter à l'aide à la production artistique même si c'est aussi nécessaire. A Lyon, par exemple, un site

« La diversité ne peut se penser qu'à l'échelle planétaire. On ne peut s'avancer vers la reconnaissance des personnes et l'affirmation de leurs droits culturels sans que ces droits progressent ailleurs, partout. Il faut travailler à la solidarité internationale. »

Internet a été créé – *culture.lyon.fr* – une réussite qui, pour le moment, n'offre que des informations. Mais l'initiative est très intéressante. Il deviendra sans doute interactif, incitant au commentaire, à la rencontre autour d'événements culturels et de pratiques artistiques.

Au-delà de l'ensemble des manières d'aborder les pratiques artistiques, n'est-il pas urgent que les pouvoirs publics étendent leur approche de la culture, car après tout, l'art n'est qu'une infime partie de notre vie sensible ? Se promener est aussi un geste esthétique partageable...

Cette ouverture commence. Vous parlez de promenades... A Lyon (et ailleurs aussi, je crois), on a inauguré ce qu'on appelle des "ballades urbaines". On se promène dans les quartiers, en compagnie d'historiens, d'architectes, de spécialistes du patrimoine. C'est un encouragement (qui ne coûte presque rien !) à redécouvrir sa ville. La culture c'est aussi cela, les maisons, le cadre de sa vie, l'histoire sociale, les paysages... Cette expérience culturelle connaît un très grand succès. Cela peut aussi se pratiquer dans les jardins. Ici, tout reste à inventer. Pour demain ? Je ne sais pas. Les collectivités sont encore timides.

Il y a également la créativité de chacun qui, même si le sujet est complexe, mérite réflexion. Il faudrait s'interroger aussi sur d'autres formes de créativité que celle des arts, comme les artisanats ou le design... Là encore, cela relève d'une approche anglo-saxonne assez éloignée de nos habitudes. ■

Karine Gloanec Maurin *vice-présidente du Conseil régional du Centre*

Quelles valeurs et/ou quels périls portent les tendances individualistes et communautaristes identifiées par le DEPS ? La liberté individuelle et la solidarité communautaire ? La désocialisation et les crispations identitaires ?

Ces modifications des comportements relevées par le DEPS, pour troublantes qu'elles soient, ne doivent pas être considérées comme préluant à des replis individuels ou à des crispations identitaires menaçantes mais comme une évolution sereine et intéressante de notre société. Que nos concitoyens explorent et enrichissent l'univers culturel et artistique davantage à l'intérieur de leurs foyers que dans l'espace public correspond en effet à la recherche légitime d'un équilibre face à la profusion de l'offre. Car nous sommes de plus en plus sollicités, et la présence, chez soi, d'un très grand nombre de moyens d'accès à la culture entraîne forcément une diminution du besoin de vie collective. Mais ce n'est pas un danger, seulement une évolution qu'il faut mesurer, comprendre et à laquelle il faut s'adapter.

Cela étant, tout en reconnaissant cette évolution, il revient au politique de ne pas rester passif et de créer ou de susciter des lieux de convivialité adaptés à ces nouvelles pratiques. De là cette conséquence qu'une politique culturelle ne peut consister à simplement accroître l'offre de représentation d'œuvres et qu'elle doit procéder différemment, en impliquant plus les habitants. Etre d'une manière ou d'une autre partie prenante des expériences artistiques et culturelles les rend encore plus vives, plus excitantes. Il faut bien sûr continuer à soutenir et organiser l'offre culturelle "traditionnelle", non simplement en l'élargissant mais en y associant mieux la population. Et cela commence à se faire. Je pense par exemple au Festival Excentrique qui a lieu dans ma Région ou encore aux "Maisons Folies" à Lille.

Ce chemin ne relève d'ailleurs pas d'une innovation radicale. Tout au contraire, c'est là l'es-

prit de l'éducation populaire et de ses idéaux d'émancipation auxquels il faut, je crois, proposer une nouvelle étape, un nouvel avenir. Car, en donnant à tous des possibilités extraordinaires et inédites de travailler sur l'ensemble des matériaux sensibles – les sons, les images, le texte –, la mutation numérique impose une prise en compte forte de chacun en tant que "personne" – dotée de droits culturels, riche de sa différence et de ses propres potentialités créatives – et non seulement comme public. Cette idée encore, comme un fil rouge : comment faire pour que la puissance d'émotion et d'invention se partage, c'est-à-dire comment articuler la reconnaissance de chacun avec la dimension collective qui est au cœur de toute vie culturelle ?

Les politiques ont-ils vraiment pris la mesure de ce changement d'approche assez radical, notamment en ce qu'il réintègre des champs d'expérimentation esthétique débordant la prééminence des arts et de leurs professionnels qui, jusqu'alors, a présidé à la construction des politiques de la culture ?

Evidemment, en cette période électorale, cela n'apparaît que peu dans les programmes des partis politiques. Du moins pas de manière précise. Mais la réflexion est là. On sait qu'on ne peut plus être dans la perspective du simple maillage territorial en équipements culturels. On sent qu'il faut passer à une autre étape, même si les voies pour cela restent identifiées de manière encore quelque peu imprécise. Cela va d'ailleurs dans le sens d'une nécessité d'approfondir le processus de la décentralisation que demande l'ensemble des élus locaux, demande qui témoigne d'une aspiration à plus d'autonomie et à un rapprochement plus grand entre les responsables politiques et les citoyens. D'où la force de la FNCC, qui est réellement la fédération de la décentralisation. Son intuition d'origine porte beaucoup de modernité. D'où également la difficulté qu'ont les élus à



comprendre pourquoi le gouvernement recule devant leur volonté d'autonomie.

Comment comprendre ou inventer cette phase encore à venir de la décentralisation que le DEPS nomme la "territorialisation" des politiques culturelles ?

Il faut installer un réel dialogue entre l'Etat et les collectivités territoriales où la décentralisation *de proximité* aura toute sa place. Surtout n'imposer aucun modèle, ne pas plaquer ce qui se fait ici, là-bas : la véritable décentralisation consiste en la reconnaissance des identités de territoires reconnus dans leur autonomie propre. Chacun doit pouvoir inventer de nouvelles manières de développer ses projets, sans bien sûr minimiser le rôle de l'Etat qui doit garder son rôle d'impulsion – ce qu'il fait, précisément, avec cette étude du DEPS (quant à son rôle de "péréquateur", il est également important même s'il semble naturel que les territoires se différencient selon le plus ou moins grand engagement des pouvoirs locaux). Après, chacun développe sa propre expérience. Il faut arrêter de labelliser partout !

La territorialisation doit procéder d'une réflexion à la fois singulière et collective, à la fois de l'Etat (ou de la Région) – car on a besoin d'un horizon large pour donner un sens global – et de chaque territoire. En ce sens, il importe de favoriser les projets interterritoriaux, qui mélangent les différentes natures

« Il est certain que c'est à l'école que tout commence. Tant pis si c'est un peu "bateau", mais il faut le redire : l'enfant est prêt à tout entendre, à tout comprendre. Comment ne pas accompagner avec respect ce moment extraordinaire. »

de collectivités. Pour cela, sachons qui exerce quelles compétences, tout en n'opposant pas la clause générale de compétences à leur clarification. Et quoi qu'il en soit, les cofinancements sont strictement nécessaires.

Pour ma part, j'imagine un rôle très important pour la Région, que ce soit pour la formation tant en amateur que professionnelle, pour l'enseignement artistique supérieur également, l'aménagement du territoire, etc. Et puis, il y a les intercommunalités, du moins celles qui correspondent à des réels bassins de vie. A condition de préserver l'indépendance des artistes et des professionnels d'un lien trop contraignant aux décisions parfois quelque peu affectives des responsables locaux, c'est là le meilleur échelon pour bien des projets.

Ce nouveau dynamisme passe par une attention accrue aux initiatives locales, notamment associatives et bénévoles. Ne faudrait-il pas desserrer le lien entre politiques culturelles et politiques en direction des artistes professionnels ?

Nous devons en effet redonner du sens au politique en en dénouant les décisions de la pression des réseaux professionnels. Sur ce point, ma conviction est très forte. Regardez le "bug" Hadopi..., c'est la conséquence d'un lobbying professionnel. Cet organisme, dont les buts sont louables – garantir la rémunération des auteurs en développant un Internet plus équitable –, n'a pas lieu d'être dans cette configuration uniquement prescripteur de sanction. Il faut supprimer cette haute autorité, reprendre la discussion et légiférer pour défendre les droits des auteurs comme les droits des internautes. Cette question est complexe, elle ne trouvera une réponse qu'au niveau international, ou au moins européen. Depuis plusieurs années cela questionne nos parlementaires, et aucun d'entre eux n'a encore proposé la réelle solution car la réponse sera d'abord européenne. Cela étant, le développement des équipements et

le soutien aux professionnels a constitué une étape importante. Mais nous ne devons pas rester prisonniers de cette approche : il faut une vision plus globale de ce qu'est la vie esthétique et inventer les politiques culturelles de demain pour tous. De ce point de vue, c'est le quatrième scénario imaginé par le DEPS – celui appelé "Culture d'identités" – qui me semble le plus prometteur, sans bien sûr négliger la dimension européenne.

Face au foisonnement de la diversité culturelle et à la perte de puissance de légitimation des institutions culturelles, de nombreux intellectuels estiment que le rôle de la puissance publique n'est plus de proposer des contenus mais d'organiser les conditions démocratiques de la confrontation des valeurs...

Si on ne s'occupe plus des contenus, on s'éloigne du sens, me semble-t-il. Mais c'est vrai que la culture apparaît aujourd'hui comme un domaine bien plus vaste que ce qu'on entendait habituellement par ce terme. De très nombreux pans de la vie collective sont imprégnés de culture, riches de propositions d'expérience sensible. Ce qui exige sans doute plus d'écoute et d'ouverture.

L'éducation, au sens le plus large (qu'on la conçoive de manière scolaire ou, dans l'esprit de l'éducation populaire, "citoyenne"), n'est-elle pas la seule dimension qui concilie les sphères privée et publique, l'individu et sa communauté d'appartenance ?

Il est certain que c'est à l'école que tout commence, comme le dit Marie-José Mondzain. Tant pis si c'est un peu "bateau", mais il faut le redire : l'enfant est prêt à tout entendre, à tout comprendre. Comment ne pas accompagner avec respect ce moment extraordinaire pour lui faire sentir la densité et la diversité des richesses de la culture et des arts ? On ne peut se contenter de lui apprendre des savoirs certains et techniques. Il faut apporter du sensi-

« Il faut installer un réel dialogue entre l'Etat et les collectivités territoriales où la décentralisation de proximité aura toute sa place. Surtout n'imposer aucun modèle, ne pas plaquer ce qui se fait ici là-bas : la véritable décentralisation consiste en la reconnaissance des identités de territoires reconnus dans leur autonomie propre. Chacun doit pouvoir inventer de nouvelles manières de développer ses projets, sans bien sûr minimiser le rôle de l'Etat qui doit garder son rôle d'impulsion. »

ble, du poétique – c'est là le rôle de la culture – autant dans l'éducation formelle, à l'école, que dans toutes les autres espaces d'apprentissage. Tout le temps. La culture renforce le socle de la liberté.

Quelles formes de soutien apporter aux initiatives associatives, en amateur, individuelles ou encore se revendiquant de l'éducation populaire ? Ne faut-il pas opérer un renversement de l'axe des politiques culturelles ?

Le terme central, ici, est celui de la *reconnaissance*. Il faut reconnaître toutes les pratiques et leur proposer des outils, des lieux, pas forcément en multipliant les cinémas de quartiers mais en se servant des équipements existants – cinémas, écoles de musique, bibliothèques, musées... – en leur confiant des missions renouvelées. Rien ne sert d'ignorer l'évolution des pratiques culturelles de nos concitoyens, lesquelles ne sont en aucune manière à opposer à celles plus traditionnelles et plus institutionnalisées. Reconnaître pour intégrer, non pour exclure. Reconnaître tout le monde avec exigence pour travailler à la continuité des pratiques. ■



Déborah Münzer *maire-adjointe à la culture de Nogent-sur-Marne*

Quelles valeurs et/ou quels périls portent les tendances individualistes et communautaristes identifiées par le DEPS ? La liberté individuelle et la solidarité communautaire ? La désocialisation et les crispations identitaires ?

Il faut se garder de trop conjuguer individualisme et communautarisme. L'individualisme est un phénomène lié aux modes de vie et de consommation (en particulier à la place croissante des écrans personnels). C'est une évolution, non un choix d'avenir. En revanche, le communautarisme relève d'une vision de société, d'un projet politique.

Cela étant dit, il est vrai que le communautarisme est une sorte de "produit dérivé" de l'individualisme. Et que l'on est de plus en plus incité, ça et là, à adopter une approche communautariste dans les domaines culturels. Par exemple, le Centre national de la cinématographie a récemment institué une commission intitulée "aide à la diversité" alors que jusqu'à présent les aides étaient divisées en formats et non en contenus... C'est assez étrange... De surcroît, cette "diversité" qu'il faudrait aider correspond aux populations de nos banlieues. Les cibler tout particulièrement ne risque-t-il pas d'abonder des tendances communautaristes ? C'est curieux, sauf exception, les hommes politiques de droite comme de gauche restent ambivalents : ils se déclarent anti communautaristes mais, sur le terrain, les uns comme les autres agissent en sens contraire.

Mais il n'y a là de ma part aucun jugement. Aux Etats-Unis, de telles initiatives seraient formidables. Elles contribueraient de fait à l'accroissement de la liberté individuelle et à celle de la solidarité sociale. En France, en revanche, l'effet est inverse – désocialisation et crispation identitaire –, car notre modèle est différent. Le vrai débat est : quelle société voulons-nous ? La nôtre, dans ses fondements et par son histoire, reste rétive au communautarisme. En ce qui me concerne, je ne souhaite pas changer de modèle,

mais j'ai quand même l'impression qu'il faut le faire évoluer et accepter ces changements afin d'en être les maîtres et non les esclaves.

Quoi qu'il en soit, la culture a toute sa place dans ce débat, car elle peut manifester l'unité. Une expérience très intéressante a été menée auprès de jeunes des banlieues (16 à 18 ans) issus de parents ou grands-parents immigrés. On leur a proposé un voyage aux Etats-Unis. Le séjour était filmé par une caméra, avec au final un documentaire montrant qu'au départ, ces jeunes tenaient un discours négatif sur la France, déclarant ne pas se sentir français (ils ne sont pourtant pas autre chose, la plupart ne parlant même pas la langue de leur communauté d'origine). Puis, à force de visiter, d'avoir à se présenter à des Américains leur demandant leur nationalité, et en parlant de la culture française (films, auteurs...) justement, leur optique a changé. Ce voyage leur a fait voir, aux yeux des autres puis aux leurs propres, qu'ils étaient des Français... Je continue de croire que c'est la culture qui fait apparaître l'identité des gens.

D'un point de vue politique, ne serait-il pas logique de confier à l'Etat la part d'union des politiques culturelles et aux collectivités ses aspects de diversité ?

Oui, en partie. L'Etat pourrait être le garant de la culture française – ce qu'il fait d'ailleurs très bien, notamment avec l'Institut français (ex agence CulturesFrance) – et les collectivités celui de la diversité culturelle. Peut-être est-ce là l'un des sens à donner à la notion de territorialisation culturelle : des politiques différenciées selon les territoires.

La "révolution numérique" gonfle cette crue individualiste par la translation de l'espace de la culture du dehors (les structures culturelles) vers les foyers. Peut-on justifier par "l'épanouissement individuel" le financement public ?

Le besoin de culture est à la fois collectif et individuel. Même si l'on est plusieurs dans une

salle de spectacle, l'émotion de chacun demeure intime. Sinon, il ne s'agit plus de culture mais de fête, de rigolade. Ce réglage du rapport entre le collectif et le singulier constitue la merveille de la culture, et la consommation personnelle, à la maison, exclut quelque peu la dimension sociale, ce qui est dommage. Mais le monde a changé et les comportements culturels aussi. Cette translation de la scène culturelle au sein des foyers relève d'un fait. Les politiques culturelles doivent donc en tenir compte et s'y adapter, tout en veillant à ne pas abandonner la diffusion publique (d'ailleurs, les salles de cinéma et de spectacle n'ont jamais été aussi remplies qu'aujourd'hui, même si, il est vrai, le public n'est pas forcément très jeune).

Internet est aussi communautaire. Il contribue, mais autrement, à l'articulation du "je" et du "nous" qui est le propre de la culture...

Oui, de ce point de vue, Internet fonctionne. Mais nous n'en avons pas encore l'habitude et restons largement incapables de mesurer l'ampleur de ces transformations de la vie culturelle. La société a besoin de ce lien entre le "je" et le "nous" auquel Internet contribue, différemment. On peut s'en plaindre mais, puisque c'est ainsi, autant considérer cette mutation incroyable avec optimisme. D'autant plus qu'aujourd'hui la force du besoin d'appartenance est hallucinante. La pratique dans les foyers ne me pose pas de problème.

Il existe des manières d'utiliser les nouvelles technologies dans le sens de la proximité, comme le dispositif "cinélycée", par exemple...

Il y a aussi l'INA, qui fait un travail de numérisation extraordinaire. Et bientôt le CNC numérisera et mettra à disposition de qui veut, n'importe où, 30 000 films français (10 000 pour commencer) ! Piloté par le Centre national du Cinéma, ce programme de numérisation est financé grâce au Grand Emprunt. C'est très impressionnant. Nous, responsables des collectivités, avons été complètement doublés dans

notre souci de décentralisation et d'irrigation culturelle des campagnes ou des petites villes. Acceptons-le et embrayons le pas. Et il existe une piste formidable pour concilier le chez soi et le partage collectif de la culture : fixer des horaires pour le lancement des films sur Internet. Alors, les plateformes de discussions relayeront la projection. Le concept de "séance", retrouvé dans ce cadre par un double fonctionnement à la fois en salle et chez soi, pourrait, loin de mettre en concurrence, s'avérer un outil très pertinent. Il faut l'utiliser et se servir de ses atouts comme l'interactivité, par exemple, pour permettre aux spectateurs volontaires de s'émanciper et de "participer".

Ceux dont les pratiques culturelles sur Internet sont les plus importantes sont aussi ceux qui sortent le plus. La logique des comportements culturels est toujours cumulative...

Exactement. Quand, par exemple, France 2 a diffusé un opéra, il y a eu 900 000 téléspectateurs, soit autant de public qu'il y en a en un an à Garnier et Bastille réunis. Et comme on se rend forcément compte que la retransmission fait perdre quelque chose de l'œuvre, la semaine suivante, l'Opéra de Paris a connu un pic d'abonnements.

L'éducation, au sens le plus large n'est-elle pas une des rares dimensions qui concilient les sphères privée et publique, l'individu et sa communauté d'appartenance ?

Oui. C'est très important. Quand je suis devenue élue, je me suis rendue compte que la politique me redonnait l'occasion, pour la première fois depuis l'école, de rencontrer des personnes de toute sorte, de tout bord, de tout âge – des gens vraiment différents de moi. L'école est un lieu unique à la fois de grandissement intime et de vie collective. Les milieux professionnels n'apportent que rarement cela ; le milieu artistique professionnel encore plus rarement malheureusement. De là l'importance des politiques culturelles à l'école où, de la même manière



que par la culture, se concilient véritablement le privé et le public, l'individu et les communautés. L'éducation à l'art, l'école et la vie d'élus – et peut-être tout le monde devrait être un élu local à un moment de sa vie... – permettent de réfléchir véritablement à l'autre.

Cela étant dit, il faut préciser ce qu'on entend par éducation aux arts et à la culture. S'agit-il d'un apprentissage des œuvres, accompagné par un travail pédagogique, avec des sorties culturelles ? Ou bien de pratique artistique ? Aujourd'hui, toutes les mairies organisent des ateliers de pratique de 16h à 18h. C'est sous-tendu par cette idée, que je ne partage pas, selon laquelle tout le monde serait artiste... Pour ma part, je privilégie l'apprentissage des œuvres. Car de surcroît, même si elle est intéressante, la pratique renforce l'individualisme. Chacun se concentre sur lui-même. Attention. Sinon, il y aura plus de gens sur scène que dans la salle ! Et il est souvent préférable, à mon sens, de ne pas oublier de faire l'éducation du spectateur, du lecteur, du cinéphile... L'idée du partage, connexe à n'importe quel embryon de politique culturelle, sera sans doute mieux assimilée de cette manière-là.

Imaginée pour favoriser l'accès de tous aux "grandes œuvres", quel peut être le sens de la démocratisation culturelle dans le cadre de la disparition d'un socle commun de références ?

C'est là mon principal problème, LE souci... Au lieu d'un socle commun pour l'ensemble du territoire, on crée des socles partout. Même entre théâtres : les théâtres d'un même réseau s'échangent leurs programmations, souvent l'œuvre de leurs directeurs, dans une spirale terrible d'auto-programmation entretenue... Et selon le réseau (CDN, théâtres conventionnés, structures municipales,...) que l'on a à côté de chez soi, on voit telle ou telle pièce mais jamais celles des autres réseaux. Encore une fois, je ne méprise rien ni personne mais force est de constater que ceux qui peuvent voir un spectacle de Stéphane Guillon à côté de chez eux ne sont malheureusement pas ceux qui auront la possibilité dans le même théâtre d'assister à la dernière création de Frédéric Fisbach. Les socles culturels de notre pays sont bien plu-

riels et fonctionnent comme deux événements mathématiques indépendants. Or, si le rôle des pouvoirs publics n'est pas de "dire le beau" (selon la vieille expression consacrée), il est de garantir la diversité des productions et d'évaluer des contenus pour les promouvoir. Et ce n'est évidemment pas chose facile que d'inciter, de faire comprendre, d'éduquer sans juger ou imposer.

Devant l'éclatement des références partagées, le rôle du politique ne doit-il pas être celui d'organiser les conditions de la confrontation démocratique des valeurs diverses, et non plus de s'occuper de leur contenus...

Juste faire circuler... Tout d'abord, c'est un peu théorique : si on ne s'occupe plus du contenu, vu le nombre de spectacles par exemple, on sera contraint de choisir quand même car on ne peut pas tout programmer au risque de voir chaque ville de France chaque jour transformée en Avignon off !

Mais peut-être serait-il intéressant d'aborder la question autrement. Raisonnons par l'absurde. Posons simplement cette question : que se passerait-il si on arrêtait tout soutien public ? Quel tour prendrait la création ? Qui émergerait ? Que serait la Culture française ? Car pour comprendre l'utilité de l'argent public dans le secteur culturel, il convient d'analyser ce qu'il crée.

Les territoires doivent-ils développer leur spécificité culturelle ou veiller à l'ouverture ? Quel sens donner à la notion de "territorialisation" ?

Au départ, l'idée de la démocratisation était celle de l'ouverture. Aujourd'hui, il faut un peu des deux, conserver le patrimoine régional et faire circuler les biens culturels nationaux. L'initiative du Centre Pompidou est très bien par exemple, mais elle n'est pas transposable à tout. Car tout n'a pas vocation à être vu partout. On ne peut pas être spectateur de tout, public de tout. C'est la question des "niveaux" de collectivités territoriales.

Quel est le "niveau" territorial le plus pertinent pour accompagner ces mutations ?

Pour ma part, élue locale, l'emploi du mot "niveau" ne me blesse pas car je pense la hié-

rarchie territoriale à l'inverse de la manière dont on l'entend habituellement, c'est-à-dire que la responsabilité des plus petits territoires est plus importante, plus large dirais-je, que celle des grands. Si l'on considère que l'Etat s'occupe de "tout", eh bien, force est de constater que la Région s'occupe aussi de ce "tout" pour le relayer sur le territoire et en plus s'occupe des "choses" d'ordre purement régional comme le financement des tournages de films par exemple, le Département lui s'occupe de "tout" ainsi que des choses régionales avec les bureaux de tournage et de prises de vue et d'autres manifestations départementales comme le Festival de l'Oh dans le Val-de-Marne par exemple. Enfin la commune a à faire avec l'intégralité des responsabilités territoriales et leur application sur son territoire et en plus elle doit soutenir en direct ses compagnies locales, associations...

Quelles formes de soutien apporter aux initiatives associatives, en amateur, individuelles ?

Il faut bien sûr prendre cela en compte. Mais c'est parfois dangereux. Jack Lang a été le promoteur d'une réelle démocratisation, avec toujours l'idée que le peuple devait accroître le niveau de son goût culturel, dans un esprit d'élévation. Le risque, c'est le Jack Lang vulgarisé. Ce serait une facilité de croire que c'est ainsi que peut se développer la démocratisation. Je suis pour les cultures populaires, mais au sens où tout le monde allait voir les classiques mis en scène par Vilar, pas au sens où chacun veut écrire son poème et le lire en public ou fabriquer une sculpture faite de bouteilles recyclées. Encore une fois quand je dis cela, je n'ai pas de problème avec les comportements de chacun. Que les choses soient claires : chacun fait ce qu'il veut. Le risque pour moi est dans la terminologie utilisée : la célébration festive n'est pas toujours ni souvent de l'art.

La vie esthétique est bien plus large que l'art. Une promenade, un jeu de mots, les lumières... En Orient, il n'y a pas de lieu spécifique pour l'art. N'est-ce pas en ce sens, en réintégrant l'art dans le "continuum esthétique" comme l'un de ses éléments, qu'il faut prendre en compte les initiatives esthétiques individuelles et associatives ?

« Raisonnons par l'absurde. Posons simplement cette question : que se passerait-il si on arrêtait tout soutien public ? Quel tour prendrait la création ? Qui émergerait ? Que serait la Culture française ? Car pour comprendre l'utilité de l'argent public dans le secteur culturel, il convient d'analyser ce qu'il crée. »

C'est une question différente selon moi. On peut être très exigeant artistiquement et en même temps apprécier ce "continuum esthétique" là où il est présent. Un exemple : personnellement, j'aimerais lutter contre la prolifération des panneaux de signalisation, car j'ai le sentiment intime que cela relève de la culture (comment être en mesure de regarder la Joconde après ce brouillage visuel quotidien ?)... Cela fait partie de cette qualité esthétique qui me semble être de mon ressort en tant qu'élue à la culture. Pourtant, ce n'est pas de l'art et peut-être pas même de la culture pour certains...

Vous parlez de l'Orient. Que là-bas, l'art et la vie sociale y sont étroitement imbriqués. C'est très intéressant. J'aime beaucoup le Moyen-Orient pour cela notamment. Mais plus près de nous, en Europe, dans les pays de l'Est, en ex-Tchécoslovaquie par exemple, ce pays où l'on dit que chacun dort avec un violon sous l'oreiller. Il n'y a pas si longtemps, les gens jouaient en famille. Mais ils ne prétendaient pas avoir un public plus large que leurs proches, leurs voisins. Et chez les Américains aussi, très friands de ces barbecues ou de ces endroits où il y a toujours quelqu'un pour jouer de la musique.

Chez nous, on fait toujours le lien avec ceux qui montent sur scène, avec la renommée. Peut-être est-ce de notre faute, cette idée de mettre l'art dans des salles dédiées au lieu de le laisser infuser dans la vie ! Mais ne soyons pas si pessimistes sur notre manière de faire ; car peut-être aussi est-ce ce qui crée La Culture française, cette exception enviée et jalouée à l'extérieur de nos frontières... Qui sait ? ■



Point de vue

Culture et territoires 2030

Culture et Média 2030 identifie trois grandes mutations qui, chacune à sa manière mais aussi de façon conjuguée, déstabilisent le principe même d'une politique *nationale* de la culture. Pour autant, la vivacité de l'interrogation des chercheurs ne serait-elle pas en elle-même une manifestation de la légitimité d'une approche nationale des politiques de la culture, même si (et surtout si) leurs principales modalités sont territoriales ?

Déclin, débordement et désaffection de l'horizon national de la culture. Selon le DEPS, nos sociétés subissent trois grandes mutations : la globalisation, la mutation numérique et la modification des rapports entre l'individu et le groupe. Or, la globalisation (mondialisation des échanges et des centres de production) semble ouvrir un *déclin* de l'horizon national, la mutation numérique induit le *débordement* de cet horizon et la montée de l'individualisme ainsi que de ses corollaires communautaristes en signale une certaine *désaffection*. En somme, la production, la circulation et la fonction sociale de la culture ne feraient plus nation : elles ne participeraient plus (ou beaucoup moins) à l'identification d'un groupe d'individus partageant un certain nombre de valeurs sur un territoire commun et sous une gouvernance commune. Au contraire, elles instaурeraient un monde fait de communautés éparses d'individus singuliers dominés par des forces économiques supra nationales insoucieuses de l'intérêt général. Rien là qui corresponde à l'autorité et à la compétence du ministère de la Culture, du moins tel qu'il s'est pensé jusqu'à présent.

Historiquement, notre ministère s'est donné comme mission principale celle de la démocratisation culturelle. Un objectif que Malraux définissait ainsi : « **Rendre accessibles au plus grand nombre les œuvres capitales de l'humanité, et d'abord de la France.** » A quoi il ajoutait cette précision : le "plus grand nombre" évoqué ici est « **le plus grand nombre possible de Français** ». Le ministère porte ainsi, dès l'origine, une mission profondément nationale, et ce naturellement en lien avec une guerre qui avait violemment menacé l'unité, l'autonomie et l'existence même de la nation française.

C'est toute la force de la prospective du DEPS que de signaler au ministère dont il est pourtant

l'un des organes le danger d'obsolescence qui, de ce point de vue, le guette dans les décennies à venir. Ce qui explique peut-être, par ailleurs, l'accueil circonspect qu'a reçu l'étude *Culture et Médias 2030* au sein même du ministère et dans les structures dont il a la tutelle. Le déclin, le débordement et la désaffection de l'horizon national de la culture sont, de fait, des données tendancielles difficilement digérables pour un ministère "national" de la culture.

Territorialisation. Un autre enseignement de l'étude du DEPS concerne le rapport du ministère avec les territoires. En 50 ans, ce lien est passé de la centralisation à la déconcentration (les DRAC – on peut noter, de ce point de vue, que parmi les quatre scénarios chargés d'éclairer le ministère dans ses choix pour les prochaines décennies, trois entérinent leur disparition), puis à la décentralisation (avec en particulier les associations départementales et régionales).

Quelle pourrait être la quatrième phase ? Mis à part le premier scénario, appelé « **l'exception continuée** » (une sorte de statu quo évolutif du fonctionnement actuel des politiques culturelles nationales, sous le signe d'une décentralisation qui conserverait, voire renforcerait, le rôle centralisateur de l'Etat), les autres font entrevoir une évolution différente : la territorialisation.

En effet, si la *globalisation* renforce la concentration oligarchique de la production de biens culturels à un niveau international et donc impose une uniformisation planétaire de l'imaginaire, elle générera inévitablement des revendications de la différence et de la diversité qui, elles, fonctionneront à une échelle infra nationale. Ce qui implique notamment une validation des politiques de proximité dont les acteurs politiques majeurs sont les collectivités territoriales.

De même, la *mutation numérique* pourrait entraîner ce que l'étude appelle une « migration numérique » : « A partir de 2020, le tissu industriel se renouvelle de façon dynamique par les franges », via une multitude de projets associatifs et individuels disséminés sur le territoire. Certes, cette « démographie dynamique des entreprises culturelles » suppose un ensemble de réglementations (pour favoriser l'initiative de PME et TPE culturelles) que seul l'Etat est en mesure d'instaurer. Mais, par la force des choses, ce foisonnement opérera de fait une "territorialisation" de la culture.

Enfin, la troisième mutation – celle de la *montée de l'individualisme* – se doublera d'une sorte d'individualisme collectif, c'est-à-dire de communautarisme (qui peut être associatif et/ou virtuel, ethnique, religieux, générationnel, ou opérant selon des convergences de centres d'intérêt politique, professionnel, etc.), dont une part sera d'ordre territorial.

Dès lors, l'appel récurrent à un approfondissement de la décentralisation (voir la *Déclaration d'Avignon 2010 des associations d'élus*) instaurant les conditions d'une réelle autonomie et reconnaissance des politiques culturelles territoriales et, réciproquement, conviant les pouvoirs locaux à prendre leurs décisions à l'aune nationale, semble étroitement correspondre aux grandes évolutions de notre société décrites par le DEPS.

Un Etat qui se pense lui-même. Bien entendu, l'étude du DEPS ne prétend pas deviner l'avenir. Elle se revendique même d'une prospective « exploratoire » et non « descriptive ». Elle envisage les décisions qui pourraient être prises et non une succession déterministe de données subies. C'est en cela qu'elle est politique et non scientifique.

Or cette prospective politique est celle d'un outil de recherche ministériel travaillant au bénéfice de son ministère et à celui de l'Etat. Pour ainsi dire, le déclin de l'horizon national et l'accroissement de la pertinence des échelons de proximité sont des perspectives décrites de l'intérieur, pour renforcer le rôle et la place de l'Etat dans la vie culturelle de notre société et non pour le mettre en péril ou prévoir son déclin. La question traitée est : quel peut être le rôle

de l'Etat culturel dans un monde où l'horizon national est en déclin et où celui de la proximité semble promis à une pertinence accrue ?

L'un des éléments de réponse est peut-être celui-ci : de la même manière que l'actuelle crise économique exige le renforcement du rôle des Etats pour que s'édifie une gouvernance économique européenne fédérale *dans laquelle leurs prérogatives seraient moindres*, de même, les politiques culturelles nationales pourraient renforcer les conditions de leur territorialisation. Cette fonction d'accompagnement plus que de décision n'exprime pas un retrait de l'Etat mais, tout au contraire, le renforcement de ses fonctions de réglementation, d'incitation et d'encadrement de l'ensemble des acteurs culturels ainsi que de lui-même. Pour ainsi dire, seul l'Etat possède la légitimité et les compétences pour se penser lui-même, pour se recadrer, pour s'autolimiter au bénéfice d'une nation qui ne se définirait plus comme transcendant les particularités individuelles, communautaires et territoriales, mais comme organisant leur développement et leurs échanges artistiques et culturels.

Qui d'autre que le ministère de la Culture est en mesure d'assumer une telle fonction autorégulatrice ? La *globalisation*, par nature commerciale, ne peut penser au-delà de son intérêt propre. Les acteurs de la *mutation numérique*, eux non plus, ne sont pas en mesure d'exercer une pensée réflexive en vue d'un intérêt supérieur au leur. Pas plus que ne le peuvent les communautés et les individus par définition préoccupés d'eux-mêmes et non des autres communautés ou individus.

Quant aux collectivités, n'est-ce pas en lien avec l'Etat qu'elles ont aussi la légitimité de penser au-delà d'elles-mêmes, c'est-à-dire d'inclure l'intérêt local (communal, communautaire, départemental ou régional) dans le cadre d'un dessein plus vaste ? N'est-ce pas si elles sont ensemble, entre elles et avec l'Etat, que l'horizon national peut résister à son déclin, à son débordement et à sa désaffection ? Curieusement, l'inquiétude palpable générée par la lecture de *Culture et Médias 2030* provoque, *in fine*, un optimisme dont on ne se sentait plus capable.

Vincent Rouillon



FÉDÉRATION
NATIONALE DES
COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES
POUR LA
CULTURE

échanger
convaincre
écouter
construire
inventer
proposer
partager
s'engager

ensemble

FNCC



FNCC : 15 rue Léon Lamaizière
42003 Saint-Etienne Cedex 1

tél : 04 77 41 78 71

télécopie : 04 77 38 20 48

www.fncc.fr
contact@fncc.fr